N° **926** du 13 août 2025 **Prix 250 F cfa**

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

Conseil des ministres de l'AFRISTAT

LE TOGO PRÉSIDE LA 32ÈME SESSION

• 4 résolutions prises

Kovi Adanbounou

DU FAUTEUIL DE MAIRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, UN ENGAGEMENT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT Page 4

Réseaux sociaux et démocratie Page 3

ENTRE LIBERTÉ D'EXPRESSION ET MANIPULATION DE L'OPINION, QUEL ÉQUILIBRE TROUVER ?

APPEL À CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'ÉLÈVES-PROFESSEURS AU TOGO Page 3

cmjn

Quand l'amitié parle le langage des nations

LE TOGO ACCUEILLE JULIUS MAADA BIO

Sous le ciel clair de Lomé, le Togo a ouvert ses bras comme on accueille un ami de longue date. Hier vendredi 08 août 205, un jour marqué du sceau de la fraternité, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a reçu son « frère et ami » Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO.

Le palais présidentiel a vibré d'une chaleur particulière, celle qui naît des liens tissés patiemment par l'histoire, la solidarité et la vision partagée. Entre les deux hommes, les mots ont pris la forme d'engagements : consolider les amitiés, renforcer la coo-

pération, bâtir un partenariat stratégique pour le progrès et le développement partagé.

Au-delà des poignées de main officielles, c'est toute la sous-région qui semblait se rassembler autour de cette rencontre. Le Togo et la Sierra Leone, deux voix dans le concert de la CEDEAO, entonnent aujourd'hui la même mélodie : celle de l'intégration, du partenariat durable et d'un avenir commun plus fort.

Dans le regard des deux présidents se lisait la conviction que l'Afrique de l'Ouest, soudée et solidaire, peut transformer ses défis en opportunités. Hier vendredi, Lomé n'a pas seulement accueilli un chef d'État… elle a accueilli un frère.

Togo-culture- et art

FAURE GNASSINGBÉ TEND LA MAIN AUX ARTISTES POUR UNE NOUVELLE ÈRE MUSICALE

Profitant de son séjour à Kara à l'occasion des traditionnelles fêtes des Évalas, le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a convié plusieurs figures emblématiques de la musique togolaise à un échange inédit. Parmi les invités, des noms qui font vibrer les foules : Masta Just du groupe Toofan, Senzaa, Tony X, Sethlo ou encore Mic Flammez.

Dans une ambiance conviviale, la rencontre a été l'occasion d'un dialogue franc sur l'avenir de la scène musicale nationale. Les discussions ont mis en lumière l'urgence de valoriser davantage le patrimoine culturel togolais, tout en instaurant un cadre de collaboration durable entre les autorités et les créateurs.

Sensible aux préoccupations exprimées, Faure Gnassingbé a réaffirmé la place stratégique de la musique dans le rayonnement du pays. Il a encouragé les artistes à s'exprimer librement sur

leurs besoins et a souligné la volonté du gouvernement de créer un environnement favorable à l'innovation et à la diffusion des œuvres.

Au-delà des échanges, cette rencontre a renforcé les liens entre le monde artistique et l'exécutif, illustrant la détermination du Président du Conseil à soutenir les initiatives culturelles porteuses. Les perspectives évoquées laissent entrevoir des projets concrets pour faire briller les talents togolais sur la scène internationale.

Les artistes sont repartis avec un souffle nouveau, convaincus que ce dialogue pourrait être le point de départ d'une dynamique inédite pour la musique au Togo — une dynamique faite de créativité, de reconnaissance et d'ouverture sur le monde.

Togo

LES NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX ENTRERONT EN FONCTION D'ICI DEUX MOIS

Le ministre de l'Administration territoriale, Hodabalo Awaté, a annoncé le lundi 11 août 2025 que les 1 527 conseillers municipaux élus lors des élections locales du 17 juillet dernier prendront officiellement leurs fonctions dans un délai maximum de deux mois.

Cette étape marque un tournant majeur dans le processus de renouvellement des instances municipales au

Togo, un mois après la tenue du scrutin sur l'ensemble du territoire. Les nouveaux élus auront pour mission de diriger les affaires locales et de répondre aux besoins des populations dans leurs circonscriptions respectives.

Bien qu'aucune date précise n'ait été communiquée, le ministre a précisé que ce délai permettra d'achever les formalités administratives nécessaires à leur installation.

L'entrée en fonction de ces conseillers municipaux s'inscrit dans la dynamique de la décentralisation engagée par le pays. Investis de responsabilités essentielles, ils seront chargés de la gestion des services publics de proximité, de l'aménagement urbain et rural, ainsi que de la mise en œuvre de projets destinés à stimuler le développement local.

Dans un contexte où les collectivités locales prennent une place grandissante dans le développement national, leur arrivée est attendue avec impatience par les populations.

Projet DGDN Mobile

UNE IDENTITÉ POUR TOUS AU TOGO

Au pays, le gouvernement fournit des efforts significatifs pour permettre à la majorité des citoyens de disposer d'une pièce d'identité. Le projet DGDN Mobile a été lancé en juin 2025 pour rapprocher les services de délivrance de documents d'identité des populations. Il vient renforcer les opérations foraines de délivrance de cartes nationales d'identité autrefois orchestrées par l'État.

Porté par la Direction générale de la documentation nationale (DGDN), le projet DGDN Mobile est inscrit dans la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale, notamment son axe qui consiste à offrir une identité et à garantir l'accès aux services de base à tous.

Il est question de déployer des équipes techniques spécialement formées sur le terrain pour collecter les données des demandeurs et assurer un traitement rapide des dossiers. Cette stratégie de proximité devrait permettre à un plus grand nombre de citoyens, notamment en milieu rural, d'obtenir des pièces d'identité officielles, en particulier la carte nationale d'identité.

À l'horizon 2028, l'objectif est de permettre à la majorité des Togolais de disposer d'une carte nationale d'identité, avec un accès direct aux services de documentation pour au moins 80 % des populations rurales.

Un déploiement du projet structuré

Le déploiement du projet s'effectuera en 2 étapes. La pre-

mière phase, pilote, couvrira une durée de 6 mois, avec l'installation d'équipes mobiles dans chaque région administrative du pays. La seconde phase consistera en une extension progressive dans les 39 préfectures, avec une couverture des 117 communes à travers la duplication des équipes mobiles.

À fin décembre 2022, seuls 1 326 837 Togolais disposaient d'une carte nationale d'identité, tandis que 496 426 personnes possédaient un passeport. Le projet DGDN Mobile devrait contribuer à augmenter significativement ces chiffres dans les prochaines années.

Il représente une solution pragmatique et inclusive face aux difficultés liées aux démarches pour l'établissement des documents d'identité.

Autres mesures pour faciliter l'accès à l'identité des citoyens

Le Togo met en œuvre des mesures significatives pour faciliter l'accès à la carte d'identité biométrique pour ses citoyens. Il a instauré un système d'identification biométrique, incluant la collecte

Suite à la page 4

Conseil des ministres de l'AFRISTAT

LE TOGO PRÉSIDE LA 32ÈME SESSION

4 résolutions prises

Le Togo, qui assure depuis janvier 2024 la présidence du Conseil des ministres de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), a dirigé le jeudi dernier par visioconférence les travaux de la 32e session ordinaire de l'organisation. La rencontre, présidée par Mme Sandra Ablamba Johnson, ministre et Secrétaire général de la Présidence du Conseil, s'est tenue au nom du Président du Conseil, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé.

Regroupant 22 États membres et plusieurs banques centrales, AFRISTAT joue un rôle clé dans le développement et l'harmonisation des systèmes statistiques en Afrique subsaharienne. Dans son allocution d'ouverture, Mme Johnson a

exprimé la gratitude du Togo pour la confiance accordée au pays et salué les progrès enregistrés depuis la prise de fonction de la présidence, tout en appelant à maintenir l'élan face aux défis persistants.

Renforcer les systèmes statistiques pour le développement

La ministre a rappelé que l'Observatoire ne se limite pas à l'assistance technique. Il constitue également un acteur central dans la coordination statistique et la mobilisation de ressources pour les systèmes nationaux et sous-régionaux. En promouvant des méthodes harmonisées, AFRISTAT contribue à renforcer la crédibilité des données auprès des partenaires au développement, un atout stratégique pour la planification et le suivi des politiques publiques.

Décisions et perspectives

Les ministres ont examiné les rapports sur la mise en œuvre des plans d'action 2023 et 2024, la situation des contributions financières, et ont adopté la répartition du fonds AFRISTAT pour la période 2026-2035, estimé à 12,5 milliards de francs CFA. La Guinée équatoriale assurera la présidence du Conseil de janvier 2026 à décembre 2027.

Quatre résolutions ont marqué cette session :

- la possibilité pour le Président du Conseil de fixer librement la date et le lieu de la prochaine réunion,
- la transformation du « Conseil scientifique » en « Comité scientifique » pour plus d'efficacité,
- la définition d'une procédure et d'un calendrier pour la révision du Traité de 1993,
- la nomination de M. EDI Serges (Côte d'Ivoire) comme Directeur général adjoint pour 2026-2029.

Créé en 1993, AFRISTAT regroupe 22 pays, dont le Togo, et œuvre à la production de statistiques économiques, sociales et environnementales fiables, essentielles au développement des politiques nationales et régionales.

Réseaux sociaux et démocratie

ENTRE LIBERTÉ D'EXPRESSION ET MANIPULATION DE L'OPINION, QUEL ÉQUILIBRE TROUVER ?

La question est plus que jamais d'actualité. Dans une analyse fouillée intitulée « Entre manipulation de la vérité et manipulation des opinions, quelle régulation des réseaux sociaux en démocratie ? », Aysegul Fistikci, docteure en droit public à l'Université de Caen Normandie, met en lumière l'un des paradoxes les plus saisissants de notre époque numérique.

Pour la chercheuse, les réseaux sociaux incarnent à la fois le meilleur et le pire pour la démocratie. D'un côté, ils ouvrent l'accès à l'information, stimulent la mobilisation citoyenne et offrent des espaces de débat horizontal où chacun peut s'exprimer. Les mouvements du Printemps arabe ou #MeToo en sont des illustrations emblématiques.

De l'autre, ces mêmes plateformes deviennent des terrains fertiles pour la désinformation, la polarisation et l'enfermement dans des « bulles idéologiques ». Les algorithmes, pensés pour maximiser l'engagement, privilégient trop souvent les contenus polarisants, au détriment du dialogue nuancé.

Face à cette double réalité, Fistikci plaide pour une régulation adaptée. Mais l'enjeu est complexe : comment combattre les manipulations sans basculer dans la censure ? Comment responsabiliser les géants du numérique sans leur conférer un pouvoir de contrôle excessif ? Entre autorégulation inefficace et législation trop stricte, l'équilibre reste fragile. L'auteure examine plusieurs modèles, allant de la loi allemande NetzDG à l'approche intermédiaire du Digital Services Act européen.

Un écho particulier au Togo

Dans un contexte national où les réseaux sociaux sont devenus des lieux d'expression effervescents — parfois au prix de rumeurs et de manipulations en ligne — cette réflexion prend un relief particulier. Les débats, les polémiques et les mobilisations se construisent et se défont en temps réel sur nos écrans. La question devient alors urgente : comment transformer ces espaces numériques en forums constructifs plutôt qu'en arènes de confrontation ?

La réponse, selon Fistikci, passe par une citoyenneté numérique plus mûre, alliant esprit critique, responsabilité et respect du débat démocratique. Car au-delà des aspects juridiques et techniques, c'est bien la qualité de nos espaces de délibération collective qui se joue dans nos smartphones.

Reste à savoir si nous saurons faire des réseaux sociaux des alliés de l'idéal démocratique… ou si nous les laisserons devenir les instruments d'une manipulation qui fragmente nos sociétés.

Kovi Adanbounou

DU FAUTEUIL DE MAIRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, UN ENGAGEMENT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Kovi Adanbounou : Du fauteuil de maire à l'Assemblée nationale, un engagement au service du développement

Du développement local au rayonnement international, Kovi Adanbounou s'impose comme l'un des acteurs politiques les plus dynamiques du Togo. Son passage de maire d'Agoè-Nyivé 1 à député illustre un parcours marqué par des projets concrets, une vision moderne et une volonté affirmée de servir les populations.

Agoè-Nyivé 1 en route vers le modèle "Smart City"

En mars 2023, Kovi Adanbounou reçoit Éric Balle, vice-président de l'association Eco Cité France. Ensemble, ils dessinent les contours de trois projets structurants : un système moderne de traitement des eaux usées, un réseau de distribution d'eau potable filtrée et des logements sociaux. Un bureau local d'Eco Cité France viendra renforcer leur mise en œuvre.

Le 27 mai 2025, une autre étape majeure est franchie : la solarisation du siège de la mairie. Grâce à cette initiative, l'administration communale fonctionne désormais entièrement à l'énergie solaire, générant une économie mensuelle d'environ 4,8 millions de F CFA et posant les bases d'une ville durable.

Des partenaires mobilisés pour des projets vitaux

Avril 2025 marque la relance du *« Cocktail des partenaires »*, plateforme d'échanges visant à fédérer des appuis autour de projets ambitieux : construction d'une pédiatrie moderne, aménagement d'un bassin de rétention d'eau, amélioration de l'assainissement, renforcement des infrastructures sportives et sanitaires.

Un maire proche de ses citoyens

Convaincu que le développement doit être participatif, Kovi Adanbounou lance le programme *« Agir pour bâtir la Cité »* (ABC). Ce cadre permet aux habitants de s'impliquer dans des micro-projets, de promouvoir la cohésion sociale et de renforcer la gestion communautaire.

Élu *« Personnalité de l'année »* 2022 par Togo Top Impact, Kovi Adanbounou s'illustre aussi sur la scène internationale. PDG du Groupe SAIGE, il s'associe avec des investisseurs tchèques pour créer une Banque postale et d'investissement en République centrafricaine. Cette initiative lui vaut le titre prestigieux de commandeur de l'ordre national centrafricain.

En mai 2025, il conduit une délégation togolaise à la Foire internationale du Brésil (FIN Brasil 2025). Objectif : présenter le projet *« Smart City »* de sa commune, établir des contacts stratégiques et ouvrir la voie à de nouveaux investissements dans des secteurs clés.

Son élection comme député ne marque pas une rupture, mais l'extension logique de son engagement. Fort de son expérience de terrain et de ses réseaux internationaux, Kovi Adanbounou entend désormais peser dans l'élaboration de politiques nationales alliant innovation, durabilité et participation citoyenne.

Somme toute, Kovi Adanbounou incarne un leadership qui allie action locale et stratégie globale. De la modernisation d'Agoè-Nyivé 1 à la diplomatie économique, en passant par une gouvernance participative, son parcours est celui d'un bâtisseur déterminé à faire bouger les lignes pour le bien-être des populations.

La rédaction

Togo

PAUSE DE PÊCHE SUR LE LAC NANGBÉTO POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES ET SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

À partir du 15 août et jusqu'au 15 novembre 2025, toute activité de pêche sera strictement interdite sur le lac Nangbéto, situé dans la préfecture de l'Ogou. L'annonce a été faite par le ministre d'État, ministre des Ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance, le Général Damehame Yark, qui souligne que cette décision s'inscrit dans une politique de gestion durable des ressources halieutiques.

Cette pause annuelle, instaurée pour une période de trois mois, a pour objectif de permettre le renouvellement naturel des espèces de poissons. En réduisant la pression exercée sur les stocks, elle assure non seulement la survie des espèces mais aussi leur disponibilité pour les générations présentes et futures.

Un enjeu écologique et économique

La mesure va au-delà de la simple préservation environnementale. En favorisant la reproduction et la croissance des poissons, elle garantit une pêche plus abondante et de meilleure qualité à la reprise des activités. Cela profite directement aux pêcheurs locaux, aux commerçants et aux transformateurs, qui dépendent de la richesse halieutique pour leurs revenus.

Par ailleurs, un écosystème aquatique équilibré est essentiel pour maintenir la biodiversité et protéger les activités économiques connexes, notamment le tourisme et l'aquaculture.

Un engagement pour la durabilité

Le ministre Yark Damehame a rappelé que cette initiative fait partie intégrante des stratégies nationales visant à concilier exploitation et préservation des ressources naturelles. « Il s'agit d'une mesure nécessaire pour que nos lacs continuent de nourrir nos populations et de soutenir notre économie », a-t-il déclaré.

Cette décision, saluée par de nombreux acteurs du secteur, montre que la durabilité n'est pas seulement une préoccupation environnementale, mais également un levier de développement économique pour le Togo.

Projet DGDN Mobile

UNE IDENTITÉ POUR TOUS AU TOGO

Suite de la page 3

de données biométriques pour une meilleure sécurité et fiabilité des cartes.

Le projet e-ID Togo a été développé pour moderniser et sécuriser le système d'identification, avec des phases d'analyse de l'existant.

En mars 2025, une opération foraine de délivrance de carte nationale d'identité (CNI) a été organisée à l'endroit des femmes revendeuses du marché d'Adawlato à Lomé, afin de faciliter l'accès des commerçantes à ce document essentiel pour leurs activités quotidiennes. Elle n'est pas la première ni la dernière.

La carte d'identité, une pièce indispensable à tous les citoyens

La carte nationale d'identité (CNI) est un document essentiel pour les citoyens togolais, attestant de leur identité et de leur nationalité. Elle est obligatoire à partir de 18 ans et nécessaire pour diverses démarches administratives, financières, sanitaires et sociales.

La CNI permet également aux citoyens de circuler librement dans le pays et dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Aussi, elle permet aux citoyens de participer pleinement à la vie politique.

APPEL À CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'ÉLÈVES-PROFESSEURS AU TOGO

Le ministère des Enseignements primaire et secondaire du Togo informe les citoyens togolais des deux sexes de l'ouverture d'un appel à candidatures pour le recrutement d'élèves-professeurs pour la promotion 2025-2027 des Écoles Normales de Formation des Professeurs d'École (ENFPE).
Les candidats intéressés doivent remplir certaines conditions : être de nationalité togolaise, avoir entre 18 et 35 ans au plus à la date de dépôt du dossier, et être titulaires d'un diplôme de Baccalauréat deuxième partie ou du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP).

Les dossiers de candidature doivent contenir plusieurs pièces, notamment une demande manuscrite adressée au ministre des Enseignements primaire et secondaire, une copie certifiée de l'acte de naissance, un casier judiciaire datant de moins de trois mois, une copie légalisée du diplôme ainsi que du relevé de notes, un certificat médical récent, et une quittance de 5 000 FCFA correspondant aux frais d'étude du dossier.
Le dépôt des dossiers est prévu du lundi 18 août au vendredi 5 septembre 2025. Les candidatures seront reçues dans les Directions Régionales de l'Éducation (DRE) de Lomé, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara, Dapaong, ainsi que dans les ENFPE.

À l'issue de l'étude des dossiers, les candidats retenus suivront une formation de deux ans pour devenir professeurs dans l'enseignement préscolaire ou primaire.
Cet appel à candidatures marque une étape importante dans le renforcement du corps enseignant togolais, répondant aux besoins croissants du secteur éducatif national.

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 11 AU 18 AOÛT 2025

A DIEU LA GLOIRE
Légbassito, non loin du marché
93 26 36 00

ACTUELLE
Route ségbé, sagbado, BP 3622
22 51 11 72

ADIDOGOME
Avenue du 30 Août, adidogomé, 04 BP 224 Lomé 04
22 25 54 85

AGBEGNIGAN
Tokoin Ramco - Gbadago, Av de la Libération, près du PRET A MANGER
70 20 00 00

AMESSIAME
Bd. F H Boigny près du marché de Bè, BP 61720
22 21 49 74

APOLLON
Hétsiavi, avédji, 08 BP 80507
70 41 01 07

ASSURANCE
Adétikopé, Nationale N° 1, non loin du marché
93 08 76 76

BA-AYETA
Kégué Zogbédji, non loin de la station OANDO après le pont de Kégué
97726969

CLEMENCE
Route de la Cour d'appel, entre la CEET et l'Ecole privée LA SOURCE
70 19 35 35

DE L'UNION
Bd ; mafakassa Bè KPOTA BP 2735
22 27 71 64

DE SEGBE
Ségbé, quartier Zanvi,, près de l'EPP et du CEG Ségbé
90 59 49 35

DEO GRATIAS
Rue de l'ocam, derrière siège Ecobank, kotokoukondji, BP 1128
96 28 57 13

DIEUDONNE
Route LEO 2000, non loin de FUCEC, Agoè-Téléssou, BP 7951
23 38 07 44

DJIDJOLE
93 rue Pya BP 8539
22 25 65 12

DU CAMPUS
Bd. De la Kara, adéwui, BP 20217
96 80 08 85

DU CENTRE
46, Rue de la Grace assivito, face exchâteau, BP 373
22 21 83 30

DU PEUPLE
PRES MARCHE NKAFU CERFER
22 26 84 22

DU PORT
Bd. Du mono, face SARAKAWA, Ablogamé, BP 12999
22 27 61 88

ESPACE VIE
Agoè-Logopé, face bar Plaisir 2003
99 85 89 07

EXCELLENCE
Sur la voie de la CEDEAO, Agoè Emakpoe, 05 BP 977
22 51 77 87

HORIZON
95, boulevard du 13 Janvier, Nyekonakpoè, 08 BP 81726
90 56 52 56

JEANNE D'ARC
Sur l'ancienne route d'Aného, BP 368
22 22 08 01

JUSTINE
291, boulevard des armées, tokoin Habitat, BP 8021
22 21 00 01

KOBOYO
DAVIE, route nationale N°1 avant le péage de Tsévié en face de la station Sanol
93704812

LA BARAKA
Agoe Logopé, non loin de l'Ecoke la BRUYERE à proximité du camp GP
90 17 49 28

LA PROSPERITE
Bd. Eyadéma, Angle rue kokoté, BP 80272 Lomé 08
96 80 09 91

LA RUCHE
Attiegou derrière la clôture de l'aéroport voie menant au Grand Contournement, non loin de l'école les Savoirs
91541616

LA SHEKINAH
Ationé, Carrefour Amadenta
93339205

LE DESTIN
Route d'Aného, Imm. ECOBANK, Baguida, 01 BP 2691
22 41 15 41

LE PROGRES
Akodésséwa Kponou (Zorro-bar), 06 BP 60986
22 35 86 55

LIDDY
Agoè - Dikamé, Bernard Copé après la station CAP en face du Camp Fir
70901960

MADINA
WUITI en face de la cité de la CNSS à côté de l'UTB Novissi
91 18 33 33

MAWUNYO
Route de Mission Tové, Non loin de la Station OANDO Agoè Sogbossito
98 23 38 30

MILLENAIRE
Adidoadin, 05 BP 64
22 51 64 31

NELLY'S
Klémé Agbokponou, non loin du chateau d'eau sur la voie de Ségbé à Sanguéra
92 01 11 00

NOTRE DAME
Rue Assiyéyé Hédzranawoé, BP 363
22 42 74 04

OSSAN
Carrefour d'Avédji, BP 869
70 40 44 25

SAG'BIBA
Agoè - Nanégbé, à côté de la station T-OIL
91 83 87 83

SAINT ESPRIT
Route Agoè-Kégué, CEG Agoè Est, BP 1246
22 40 29 06

SAINT JOSEPH
Rue Bretelle, Avenue de la RP, Bè Klikamé, BP 13000
22 25 74 65

SAINT MICHEL
Près de la Brasserie BB, 05 BP 201
22 51 70 22

SAINT PIERRE
88, boulevard du Haho, Hédzranawoé Sagboville, BP 30717
22 26 19 73

SAINT PIO
Klobatèmé, non loin du CMS Klobatèmé à côté du Complexe Scolaire Bon Samaritain
93404040

SAINTE MARIE
Avenue de la libération, Limusco, Tokoin Ramco, BP 297
22 21 85 58

SANGUERA
Entre EPP et le Lycée Sanguéra
70 42 80 80

SILOE
Carrefour Atigangomé, Adidogomé A pédokoe, 07 BP 7189
90 80 26 39

VERONIQUE
Avépozo en face de l'école nationale de la gendarmerie d'Avépozo
92034040

VIGUEUR
267, rue Agbalépédo, 05 BP 02
22 51 63 30

VITAS
Agoè Assiyéyé, 13 BP 2044
22 25 63 43

WASTINE
Adidogomé Logoté, à 400m du carrefour Logoté sur la route menant au quartier Lankouvi
92611700

YESHUA
Agoè - Vakpossito vers l'école NDE, entre le CMS Mur et le CMS Maranatha
98772153

ZONGO
Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblékopé
70 49 96 55

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

Le Messager, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessager@yahoo.fr

SAFER
Chers usagers de la route,
Présenter les gros billets au poste de péage, crée l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la perte de temps.
Présenter aux guichets des péages la juste monnaie selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner en temps.
Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de péage.
Ceci est un message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

KPALIMÉ : LES SCIENCES À L'HONNEUR POUR INSPIRER LA RELÈVE FÉMININE TOGOLAISE

Kpalimé vibre depuis le 3 août 2025 au rythme de la 7e édition du Camp des sciences pour les jeunes filles scolaires, un rendez-vous biennal devenu incontournable pour l'éveil des vocations scientifiques au Togo. Organisé par la Commission nationale togolaise pour l'UNESCO, avec l'appui des ministères en charge des enseignements, l'événement s'est déroulé du 03 au 10 août 2025 à l'OCDI Kpalimé. Initié en 2011, ce camp s'inscrit dans le programme de participation 2024-2025 de l'UNESCO. Son ambition est claire : susciter chez les jeunes filles un intérêt durable pour les filières scientifiques et technologiques (STEM), en leur offrant un environnement stimulant fait de découvertes, d'expérimentations et de partages. Une orientation qui rejoint la vision du gouvernement togolais d'ouvrir la voie de la jeunesse vers les métiers porteurs d'avenir.

Pour cette édition, 42 élèves, toutes issues des sept régions pédagogiques du pays et brillantes lauréates des examens du BEPC, BAC 1 et BAC 2 dans les séries scientifiques et techniques, participent à l'aventure. Elles sont accompagnées de 8 étudiantes en fin de cycle, inscrites dans des filières scientifiques au Togo et dans la sous-région, venues partager leurs parcours et encourager les cadettes à persévérer dans cette voie exigeante mais prometteuse.

Le programme, dense et inspirant, alterne visites d'institutions scientifiques et technologiques, travaux pratiques en laboratoire mobile, ateliers d'initiation à l'informatique et à la recherche en ligne, ainsi que des échanges intergénérationnels autour de thématiques sensibles comme la prévention des grossesses précoces ou la lutte contre les violences en milieu scolaire. Une conférence dédiée aux carrières scientifiques, des activités culturelles et sportives, ainsi qu'une sortie écotouristique complètent cette immersion.
Bien plus qu'un simple stage, le Camp des sciences est une véritable plateforme d'éveil, de confiance en soi et de promotion de l'égalité des genres. En conjuguant sciences, ambition et solidarité, il contribue à bâtir une génération de jeunes femmes prêtes à occuper leur place dans les secteurs scientifiques et technologiques, au service d'un Togo innovant et durable.

UN NOUVEAU BUREAU À LA TÊTE DE L'ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS-DENTISTES DU TOGO

Le nouveau bureau du Conseil de l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes du Togo (CONCDT) a été investi ce mardi 12 août 2025 à Lomé devant un parterre d'invités.
Le président sortant, le Dr Georges TOKOFAI, prenant la parole, a remercié les autorités pour les diverses facilités et les membres de l'ordre. pris la parole avec plein d'émotions. "C'est avec une profonde émotion et un sens aigu des responsabilités que je me tiens devant vous aujourd'hui, honoré de la confiance qui m'a été faite de présider aux destinées de l'Ordre national des chirurgiens-dentistes du Togo, durant le mandat 2025-2029", a t-il déclaré tout ému.

Il a par la suite investi le nouveau bureau, remis les documents de l'ordre et le maillet au nouveau président.
Le nouveau président élu, Dr Daniel Lawson quant à lui, a indiqué que son mandat est placé sous le signe de la visibilité, de la régulation et de la valorisation de la chirurgie dentaire au Togo et que son plan d'actions s'articule autour de cinq axes majeurs.
Il s'agit du renforcement de la visibilité et de l'image de la profession, de la préservation de la régulation et de l'éthique dans l'ordre, du développement continu de la santé bucco-dentaire, du dialogue et de la coopération avec les autorités sanitaires puis de la mise en place d'un cadre de soutien et de solidarité entre les praticiens.
Selon le représentant du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr APETSIANYI Josée ces priorités rejoignent parfaitement les orientations stratégiques du ministère de la Santé en matière de renforcement du système de santé et de promotion de la prévention.
"Je sais qu'une population en bonne santé commence par une bouche en bonne santé. La sensibilisation est en effet la première barrière contre les pathologies. C'est pourquoi, je puis vous assurer du soutien du ministère dans la mise en œuvre de campagnes nationales d'information et d'éducation, en particulier auprès des enfants et des jeunes, car c'est dès le plus jeune âge que se construisent les bons réflexes", a-t-elle indiqué.
S'agissant de la lutte contre l'exercice illégal de la profession, elle a poursuivi que gouvernement est déterminé à travailler en étroite collaboration avec l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes du Togo (ONCDT) pour renforcer le cadre réglementaire, accentuer les contrôles et sanctionner les contrevenants.
Parlant de la couverture du territoire national par les chirurgiens-dentistes, Dr APETSIANYI Josée a assuré que le ministère de santé partage pleinement la vision de l'ONCDT . "Nous devons faire en sorte que les chirurgiens-dentistes ne soient pas concentrés uniquement dans les grands centres urbains mais qu'ils soient présents et accessibles sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales. Des mesures incitatives et un meilleur aménagement des postes pourront être étudiés", a-t-elle indiqué.
Les défis restent nombreux pour les chirurgiens, cependant le nouveau bureau est confiant pour préserver les acquis de l'Ordre et les améliorer.

Le Messager

[12/08 12:35] Dp Interfaxpress: Dr APETSIANYI Josée
[12/08 12:35] Dp Interfaxpress:

Représentante du ministre de la Santé
[12/08 12:37] Dp Interfaxpress:
[12/08 12:37] Dp Interfaxpress: 1 .

Les membres du nouveau bureau

Dr LAWSON Daniel
Président
2. Dr DENAGNON Léna
Vice présidente
3. Dr BAGLO Folly Emmanuel

Secrétaire général
4. Dr HEMOU Pidem
Secrétaire adjointe
5. Dr DAGBOVI

Trésoriere Général
6. Dr AKOUVI Maekel
Sécretaire général Adjoint

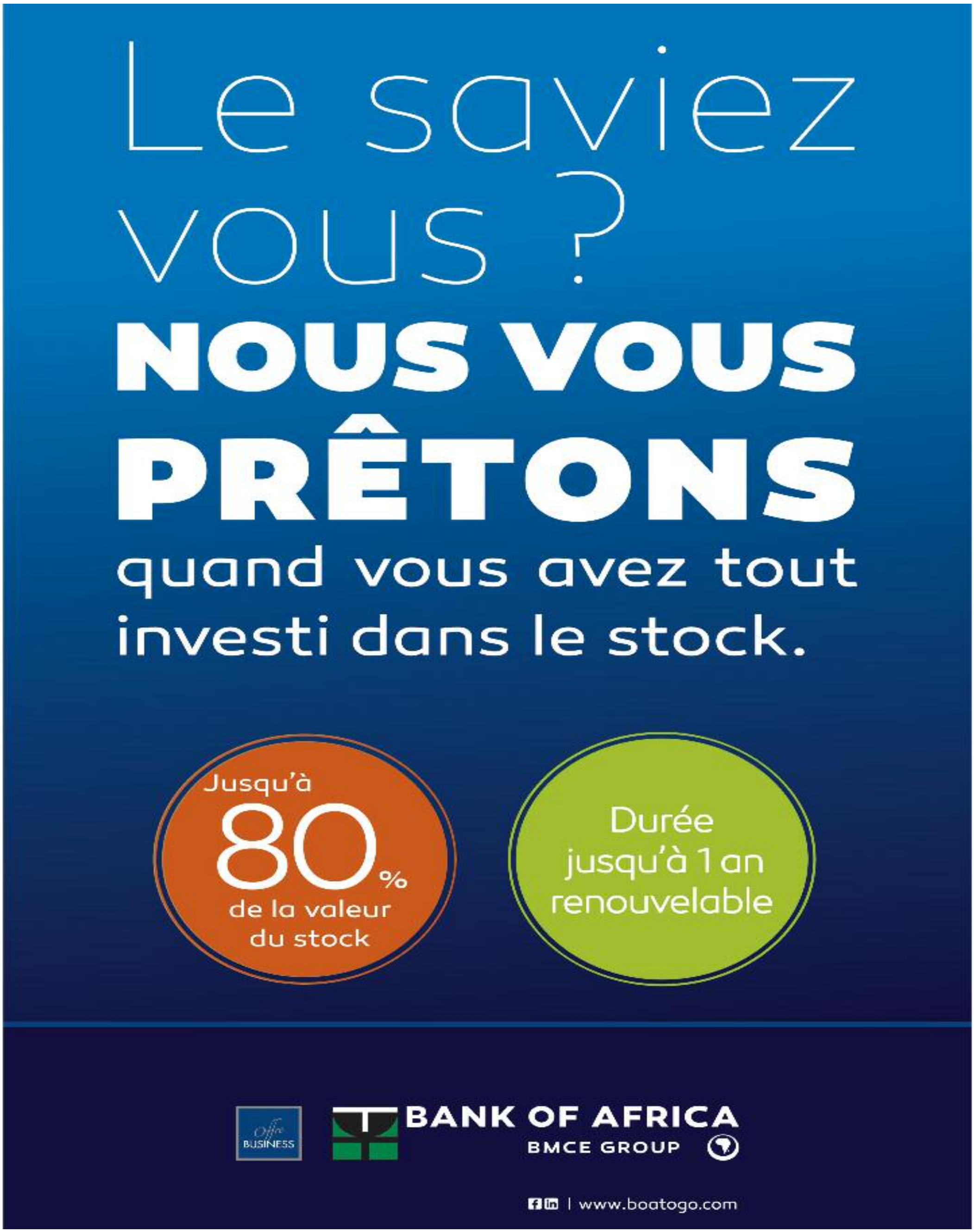
Le saviez vous ?
NOUS VOUS PRÊTONS
quand vous avez tout investi dans le stock.
Jusqu'à 80% de la valeur du stock
Durée jusqu'à 1 an renouvelable
Offre BUSINESS
BANK OF AFRICA
BMCE GROUP
www.boatogo.com